

# VILLAGE DE POINTE-VERTE

## PROCÈS VERBAL

### RÉUNION ORDINAIRE

**Date :** le 31 août 2020  
**Heure :** 19 h  
**Endroit :** Salle du conseil

---

#### 1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Normand Doiron, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

#### 2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Normand Doiron – maire
- Brigitte Guitard – maire adjointe
- Maxime Lejeune – conseiller
- Roger Guitard – conseiller
- Donna Landry-Haché – directrice/greffière

Était absent :

- *TOUTES PRÉCAUTIONS PRISES ET TOUTES CONSIGNES SUIVIES EN RAISON DE LA COVID19*
- *UNE LISTE DES PRÉSENCES DES GENS DU PUBLIC SERONT PRISES DANS LE CAS DE BESOIN DE CONTACT FUTUR.*

M. le maire, Normand Doiron, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

##### a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

**Résolution : 71-20**

**Proposée par : Roger Guitard**

**Appuyée de : Maxime Lejeune**

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec changement.

- Ajout au point# 18. - a) Lumières – dons possible à La Barque
- 9. b) Omettre
- 16. a) Résolution – correction au titre
  - i) Remplacé « absences prolongés » par « la composition du conseil et les indemnités versées au maire et aux conseillers. » – Lecture intégrale
  - Ajouter 16. a) ii – Lecture par titre
- 4. 16. b) Résolution : 16-A-AC – Rapporté lors de la prochaine réunion

**Pour : 3**

**Contre : 0**

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

#### 4. Déclarations de conflits d'intérêts - Néant

5. **Présentations diverses - Néant**

6. **Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes**

a) **Résolution - réunion ordinaire du 27 juillet 2020**

<b>Résolution : 72-20</b>	<b>Proposé par : Roger Guitard</b>
	<b>Appuyé de : Maxime Lejeune</b>
Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 juillet 2020 soit accepté tel que présenté.	
<b>Pour : 3</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>
<b>Contre : 0</b>	

7. **Affaires découlant des procès-verbaux**

- Garage : Le maire explique que Roy Consultants sera approché pour un avis sur l'ancien garage.
- Rue de la Gare : Fossé en arrière des maisons du côté nord de la rue. Il faudra voir à la création de conventions de servitude pour accès à la tranchée.

8. **Rapport du maire**

a) **Résolution – Rapport et dépenses du maire**

<b>Résolution : 73-20</b>	<b>Proposé par : Brigitte Guitard</b>
	<b>Appuyé de : Roger Guitard</b>
Que le rapport du maire ainsi que le compte rendu de ses dépenses mensuels du 27 juillet au 30 août 2020 soient acceptés tel que présenté.	
<b>Pour : 3</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>
<b>Contre : 0</b>	

9. **Finance**

a) **Résolution – Approbation des états financiers pour juin et juillet 2020**

<b>Résolution : 74-20</b>	<b>Proposée par : Brigitte Guitard</b>
	<b>Appuyée de : Maxime Lejeune</b>
Que les états financiers soit approuvé tel que modifié; la conciliation bancaire ainsi que les factures payées du fonds général de fonctionnement, des égouts, du Parc Atlas, du comité des loisirs ainsi que les rapports Visa du Village et Pointe-Verte soient acceptés tels que présentés pour les mois de juin et juillet 2020.	
*Note – Les états de résultats pour juin et juillet 2020 seront votés lors de la prochaine réunion.	
<b>Pour : 3</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>
<b>Contre : 0</b>	

b) **Résolution – Transferts et investissements – OMETTRE**

**10. Travaux Publics / Transport / Environnement**

- a) Cap de roches – Discussion a eu lieu concernant l’effet des caps de roches et les incitatifs.
- b) Rue du Havre et Savoie – Résultats des soumissions
  - i. Résolution – Contrat pour les travaux

<b>Résolution : 75 -20</b>	<b>Proposé par : Roger Guitard</b>
	<b>Appuyé de : Maxime Lejeune</b>
Suite aux résultats du processus de soumission pour les travaux sur la rue du Havre et la rue Savoie;	
Que les membres du conseil acceptent d’accordé le contrat à la compagnie « Roy Excavation » à la somme de 56 368.40 \$ (taxe incluse).	
*Note : plus les coûts d’ingénierie estimés 8 455.26 \$ (plus taxe), soit 15 % de la valeur du projet.	
<b>Pour : 3</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>
<b>Contre : 0</b>	

**11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d’urgence / Beniro – Néant**

**12. Affaires communautaires et tourisme - Néant**

**13. Urbanisme et aménagement**

- a) Rapports de construction – juillet 2020

**14. Affaires régionales – Néant**

**15. Correspondance**

- a) Reçue : 2020-07-25 au 2020-08-28

**16. Arrêtés et politiques municipaux**

- a) Arrêtés :

- i. Résolution – Arrêté 40-08-2020 la composition du conseil et les indemnités versés au maire et aux conseillers » au sujet des absences prolongées (3e lecture- intégrale)

<b>Résolution : 76 -20</b>	<b>Proposé par : Brigitte Guitard</b>
	<b>Appuyé de : Roger Guitard</b>
Considérant que cet arrêté remplace et abroge les arrêtés suivants : <i>Arrêté no. 40-07-2018, 40-06-2018, 40-05-2012, 40-04-2012, 40-03-2010, 40-02-2009, 40-01-2005, 23, 31, 32, 35, 40-01-94, 40-01-96 et 40-05-2014 « Arrêté de la Municipalité de Pointe-Verte concernant la composition du conseil et les indemnités versés au maire et aux conseillers » ou tout arrêté municipal réglementant les questions précitées et devient en vigueur au moment de l’adoption en troisième lecture.</i>	
Que l’Arrêté No. 40-08-2020 – Arrêté du Village de Pointe-Verte concernant « LES INDEMNITÉS À VERSER AU MAIRE ET AUX CONSEILLERS » soit accepté en <u>troisième lecture</u> (lecture intégrale).	
<b>TROISIÈME LECTURE INTÉGRALE : le lundi 31 août 2020</b>	
<b>Pour : 3</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>
<b>Contre : 0</b>	

- ii. Résolution – Arrêté 40-08-2020 la composition du conseil et les indemnités versés au maire et aux conseillers » au sujet des absences prolongées (3e lecture)

<b>Résolution : 77 -20</b>	<b>Proposé par : Roger Guitard</b>
	<b>Appuyé de : Maxime Lejeune</b>
<p>Considérant que cet arrêté remplace et abroge les arrêtés suivants : <i>Arrêté no. 40-07-2018, 40-06-2018, 40-05-2012, 40-04-2012, 40-03-2010, 40-02-2009, 40-01-2005, 23, 31, 32, 35, 40-01-94, 40-01-96 et 40-05-2014 « Arrêté de la Municipalité de Pointe-Verte concernant la composition du conseil et les indemnités versés au maire et aux conseillers » ou tout arrêté municipal réglementant les questions précitées et devient en vigueur au moment de l'adoption en troisième lecture.</i></p> <p>Que l'Arrêté No. 40-08-2020 – Arrêté du Village de Pointe-Verte concernant « LES INDEMNITÉS À VERSER AU MAIRE ET AUX CONSEILLERS » soit accepté en <u>troisième lecture</u> tel que lu par son titre.</p>	
<b>TROISIÈME LECTURE : le lundi 31 août 2020</b>	
<b>Pour : 3</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>
<b>Contre : 0</b>	

- iii. Mesures d'urgence – Dépôt de l'ébauche - Arrêté municipal

b) Politiques :

- i. Résolution : 16-A-AC-Politique relative à la mise en berne des drapeaux  
Rapporté lors de la prochaine réunion – Rapporté à une date ultérieure.
- ii. Résolution : 19-A-AC-Politique linguistique

<b>Résolution : 78-20</b>	<b>Proposé par : Roger Guitard</b>
	<b>Appuyé de : Maxime Lejeune</b>
<p>Que les membres du conseil adoptent la politique 19-A-AC concernant la « Politique linguistique » avec le changement ci-dessous et qu'elle soit en vigueur dès le lundi 31 août 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Enlever la quatrième puce au point #3.</li></ul>	
<b>Pour : 3</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>
<b>Contre : 0</b>	

- iii. Résolution : 20-A-AC-Politique de mesures incitatives

<b>Résolution : 79 -20</b>	<b>Proposé par : Brigitte Guitard</b>
	<b>Appuyé de : Roger Guitard</b>
<p>Que les membres du conseil adoptent la politique 20-A-AC concernant la « Politique de mesures incitatives » avec les ajouts ci-dessous et qu'elle soit en vigueur dès le lundi 31 août 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 4.1.3. – 2<sup>e</sup> puce : montant maximum par puit artésien est de 2 500 \$</li><li>• 4.1.3. – 3<sup>e</sup> année – 1<sup>re</sup> puce : ajouté « par unité »</li><li>• 4.3. – 2<sup>e</sup> puce : montant maximum par puit artésien est de 2 500 \$</li></ul>	
<b>Pour : 3</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>
<b>Contre : 0</b>	

Note : Des annonces seront publiées dans L'Acadie Nouvelle ainsi que L'Hebdo Chaleur et le Northern Light à 2 reprises chaque.

**17. Ressources Humaines – Néant**

**18. Affaires nouvelles**

- a) Les membres du conseil sont d'accord de donner les anciennes lumières à La Barque comme don. Dans le cas qu'ils ne peuvent pas les utiliser, une annonce publique sera créée et les lumières seront vendues à un prix raisonnable.

**19. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 20 h 44.

**La prochaine réunion ordinaire sera tenue le lundi 28 septembre 2020**

---

Normand Doiron, maire

---

Donna Landry-Haché, d.g. et greffière